

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 660

1<sup>er</sup> septembre 1999

### SOMMAIRE

Decafin International S.A., Luxembourg . . . . .	page 31634	Industrial Re Musini, Senningerberg . . . . .	31644
Deummobil S.A., Mamer . . . . .	31634	Infod S.A., Luxembourg . . . . .	31641
Dicam S.A.H., Luxembourg . . . . .	31634	Inter-Re S.A., Senningerberg . . . . .	31634
DNB Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	31634	Investia S.A., Luxembourg . . . . .	31646
Dodamiar S.A., Luxembourg . . . . .	31635	ISL, Innovative Softwarelösung, G.m.b.H., Remerschen . . . . .	31647
Eltrona Interdiffusion S.A., Luxembourg . . . . .	31635	JD Transports, S.à r.l., Differdange . . . . .	31647
Entreprise de Transports Fernand Bourkel, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	31635	Knightsbridge S.A., Dudelange . . . . .	31646
Esthetica Biacchi, S.à r.l., Mersch . . . . .	31635	L.B.S., Luxembourg Service S.A., Luxembourg . . . . .	31649
Estim Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31671	Lobo S.A., Luxembourg . . . . .	31648
Eterfinance S.A., Luxembourg . . . . .	31636	Louvigny Holding S.A., Luxembourg . . . . .	31649
Eternit Investment S.A., Luxembourg . . . . .	31636	Lucare S.A., Luxembourg . . . . .	31648
Eternit Services S.A., Luxembourg . . . . .	31636	Lux Bâtitseur Immobilier, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31649
Eurelux S.A., Luxembourg . . . . .	31636	Luxmedical, S.à r.l., Remerschen . . . . .	31654
Euro Ga.Ma., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31636	Luxprod S.A., Luxembourg . . . . .	31652, 31653, 31654
Ex & Co, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31636	Lux. Stam S.A., Luxembourg . . . . .	31654
Feeling S.A., Luxembourg . . . . .	31637	Lynx S.A., Luxembourg . . . . .	31650, 31651
Fenner Luxembourg S.A., Howald . . . . .	31637	Matechoc Holding S.A., Luxembourg . . . . .	31655
Fiducenter S.A., Luxembourg . . . . .	31637	Mega, S.à r.l., Dudelange . . . . .	31656
Financière Eternit S.A., Luxembourg . . . . .	31637	Mentor S.A., Senningerberg . . . . .	31657
Finandoux S.A., Luxembourg . . . . .	31675	MJ Media Group S.A., Luxembourg . . . . .	31655
Findel Finance S.A., Luxembourg . . . . .	31638	Montblanc Finance S.A., Luxembourg . . . . .	31656
Florval S.A., Luxembourg . . . . .	31638	Montblanc International S.A., Luxembourg . . . . .	31656
Food Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	31639	Montbretia S.A., Luxembourg . . . . .	31647
GAEDS, Guardian Automotive Europe Development & Services S.A., Dudelange . . . . .	31642	Naftofina Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	31657
Garage Auto-Vite, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31637	Nilaco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31657
Garance S.A., Luxembourg . . . . .	31639	Nouvelle Gazeautherme, S.à r.l., Bertrange . . . . .	31658
Gefco Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	31638	Nova Structures International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31656
GEF, Gestion Expertise et Fiscalité, S.à r.l., Luxbg . . . . .	31639	Oakland S.A., Luxembourg . . . . .	31655
Gelateria Parmalat S.A., Luxembourg . . . . .	31635	Olivi Antonio, S.à r.l., Howald . . . . .	31658
Gelins, Senningerberg . . . . .	31640	Omnium de Participations S.A., Luxembourg . . . . .	31658
Gemarlux S.A., Luxembourg . . . . .	31640	Orda-B S.A., Luxembourg . . . . .	31657
General Consulting 90 S.A., Luxembourg . . . . .	31664	Oriana S.A., Luxembourg . . . . .	31659
Generalux, Sicav, Luxembourg . . . . .	31641	Osiris Parfums S.A., Luxembourg . . . . .	31655
Geron S.A., Luxembourg . . . . .	31641	Ost-West Import-Export, S.à r.l., Schifflange . . . . .	31651
Giorgetti Carlo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31640	Parc-Immo, S.à r.l., Differdange . . . . .	31659
Group 4 S.A., Luxembourg . . . . .	31641	Paribas Trust Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31660
GT Promotions, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	31641	Par-Investments S.A., Luxembourg . . . . .	31658
Guardian Automotive-E S.A., Grevenmacher . . . . .	31641	Parmalat Holding Luxembourg S.A. . . . .	31659
Guardian Brazil Investments S.A., Dudelange . . . . .	31639	P.I.M., S.à r.l., Participatins Industrielles Management, Luxembourg . . . . .	31659
Guardian Europe Financial Services S.A., Dudelange . . . . .	31642	PopB Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31661
Guardian Europe S.A., Dudelange . . . . .	31639	Profi S.A., Luxembourg . . . . .	31661
Guardian Germany Investments S.A., Dudelange . . . . .	31642	Publicité et Média S.A., Luxembourg . . . . .	31661
Guardian Glass Investments S.A., Dudelange . . . . .	31642	Quatro Invest S.A., Luxembourg . . . . .	31659
Guardian Glass S.A., Dudelange . . . . .	31642	Rea Fin, Senningerberg . . . . .	31661
Guardian Luxembourg S.A., Dudelange . . . . .	31643	Rechem S.A., Senningerberg . . . . .	31662
Guardian Luxguard I S.A., Bascharage . . . . .	31643	Recordati International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	31660
Guardian Luxguard II S.A., Dudelange . . . . .	31643	Reinter S.A., Luxembourg . . . . .	31661
Hausmann Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	31644	RER 2 S.A., Luxembourg . . . . .	31662
Home Invest, S.à r.l., Kopstal . . . . .	31679	Restaurant-Pizzeria-Auberge Charly's Gare, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	31662
Ikaloë S.A., Luxembourg . . . . .	31643	Ring Immobilien S.A., Luxembourg . . . . .	31662
(L)lle Fleurie, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	31646	R.P. Group S.A., Luxembourg . . . . .	31663
Immobilière du Port S.A., Luxembourg . . . . .	31645	Rutherford S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	31663
Immosan S.A., Luxembourg . . . . .	31645	(Jos.) Weirich & Cie, S.à r.l., Dudelange . . . . .	31647

**DECAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 52.716.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 11, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30116/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**DEUMMOBIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8214 Mamer, 12, rue Belair.  
R. C. Luxembourg B 25.311.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1999, vol. 524, fol. 43, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Signatures.

(30119/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**DICAM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 36.049.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 11, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(30124/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**DNB INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 27.316.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 1999, le Conseil d'Administration de la société se compose comme suit:

- John Olav Birkeland, DEN NORSKE BANK ASA, Oslo, Norvège
- Svein Eidem, DEN NORSKE BANK ASA, Oslo, Norvège
- Endre Gronnestad, DEN NORSKE BANK ASA, Oslo, Norvège
- Jan Steinar Rognlid, DEN NORSKE BANK ASA, Oslo, Norvège

Pour DNB INVESTMENT FUND, SICAV,  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30125/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**INTER-RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 53.003.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 1999

Troisième résolution: Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises

Le mandat du Réviseur d'Entreprises arrivant à expiration, l'Assemblée décide de renouveler le mandat d'ARTHUR ANDERSEN, rue Jean Monnet, 6, à Luxembourg, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30199/689/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

31635

**DODAMIAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 59.876.

—  
EXTRAIT

Monsieur Marco Rossetti, expert-comptable, demeurant à Milan, a été nommé nouvel administrateur en remplacement de Madame Rosa de Marco.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2002.

Luxembourg, le 30 juin 1999.

Pour inscription  
Certifié sincère et conforme  
FIDUCIAIRE ANGILA S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(30126/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ELTRONA INTERDIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1112 Luxembourg, 6, rue de l'Acierie.  
R. C. Luxembourg B 8.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 et 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.A. ELTRONA INTERDIFFUSION  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30129/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ENTREPRISE DE TRANSPORTS FERNAND BOURKEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4347 Esch-sur-Alzette, 60, rue Dr. Welter.

L'associé unique, Monsieur Fernand Bourkel, entrepreneur de transports demeurant à Esch-sur-Alzette de la S.à r.l. ENTREPRISE DE TRANSPORT FERNAND BOURKEL, avec siège à Esch-sur-Alzette nomme comme gérante, Madame Jeannie Probst, demeurant à Esch-sur-Alzette, laquelle peut engager la société par sa seule signature.

Esch-sur-Alzette, le 8 juin 1999.

Signature.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1999, vol. 313, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(30130/207/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ESTHETICA BIACCHI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch, Centre Commercial Topaze.  
R. C. Luxembourg B 48.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 1999, vol. 517, fol. 64, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.à r.l. ESTHETICA BIACCHI  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30131/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GELATERIA PARMALAT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 66.692.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 27 mai 1999*

«7. a) The Board noted the resignation of Mr Frederick Gabriel as Director and Managing Director of the Company with effect at the end of this Board Meeting.

The Board thanks Frederick Gabriel for his involvement in the development of the Company.

b) The Board resolved to co-opt Mr Claude Stiennon as Director of the Company in replacement of Mr Frederick Gabriel. This co-optation will be ratified during the next General Meeting of Shareholders.

c) Appoint Mr Claude Stiennon as Managing Director of the Company in replacement of Mr Frederick Gabriel with effect at the end of this Board Meeting. Mr Claude Stiennon accepts this appointment.»

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(30153/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ETERFINANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 32.490.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30133/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ETERNIT INVESTMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 32.619.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30134/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ETERNIT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 57.515.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30135/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**EURELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.  
R. C. Luxembourg B 48.125.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la société*  
Signature

(30136/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**EURO GA.MA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 64.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la S.à r.l. EURO GA.MA*  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30137/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**EX & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1244 Luxembourg, 10A, rue J.F. Boch.  
R. C. Luxembourg B 60.583.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Van Aerde.

(30138/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**FEELING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 11-13, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 67.234.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1999, vol. 313, fol. 48, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

FEELING S.A..

(30139/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**FENNER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 64.131.

Le bilan au 31 août 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1999, vol. 524, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(30140/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**FIDUCENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(30141/207/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**FINANCIERE ETERNIT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 32.491.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(30142/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GARAGE AUTO-VITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

## CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre

Monsieur José Carvalho Cristino, commerçant, demeurant à L-1522 Luxembourg, 21, rue Jules Fischer, ci-après dénommé le cédant,

et

Madame Lucinda Maria Aleixo Baiao, demeurant à L-3321 Berchem, 34, rue Hams Adam, ci-après dénommée la cessionnaire,

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant cède et transporte avec toutes garanties de droit et de fait à la cessionnaire, qui accepte, la pleine propriété les (30) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille (5.000) francs chacune de la société à responsabilité limitée AUTO-VITE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 127-129, rue de Hollerich, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Differdange, en date du 5 octobre 1993.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession.

La cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet de la présente cession à compter de ce jour.

La présente cession est faite moyennant la somme de cent cinquante mille (150.000) francs, que la cessionnaire a payée à l'instant au cédant, ce dont quittance.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le 18 juin 1999.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30148/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**FINDEL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 25.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 1999, vol. 517, fol. 64, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.A. FINDEL FINANCE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30143/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**FLORVAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 58.474.

Les comptes annuels au 30 novembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signature

(30145/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**FLORVAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 58.474.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire  
qui s'est tenue le 22 mars 1999 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de M. Yvan Juchem de son poste d'Administrateur et décide de nommer en remplacement

M. Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30146/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GEFCO CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

La soussignée, DERFICE BUSINESS CENTRE, renonce formellement à la domiciliation de la société anonyme GEFCO CONSULTING S.A. à l'adresse suivante:

30, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg à partir du 30 juin 1999.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

DERFICE BUSINESS CENTER Ltd

Signature

La Direction

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30151/692/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GEFCO CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

Par la présente le soussigné, Sykes Christopher, demeurant à Luxembourg, donne sa démission en tant qu'administrateur de la société GEFCO CONSULTING SA, à partir du 30 juin 1999.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

C. Sykes.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30152/692/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**FOOD REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.041.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 27 mai 1999*

«a) Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Frederick Gabriel de son poste d'Administrateur avec effet à l'issue de ce Conseil. Le Conseil remercie Monsieur Frederick Gabriel pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.

b) Le Conseil décide qu'il y a lieu de coopter Monsieur Claude Stiennon en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel.

c) Le Conseil décide de nommer avec effet à l'issue de ce Conseil, Monsieur Claude Stiennon en remplacement de Frederick Gabriel en tant que dirigeant (Administrateur-Délégué) de la Société en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée.»

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30147/730/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GARANANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 46.001.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30149/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GEF, GESTION EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 38.696.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30150/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GUARDIAN BRAZIL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 55.934.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30166/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GUARDIAN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 23.829.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30167/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

31640

**GELINS.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 53.199.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 1999*

*Quatrième résolution: Nominations statutaires*

1. Le mandat d'Administrateur de Messieurs Marc Sels et Eric Van Poucke, ainsi que celui de la société SOGECORE S.A. venant à échéance à l'issue de cette Assemblée, l'Assemblée Générale décide de reconduire leur mandat pour une période de trois ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2002.

2. Le mandat du réviseur d'entreprises LA COMPAGNIE DE REVISION venant à échéance à l'issue de cette assemblée, son mandat est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30154/689/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GEMARLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 35.282.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la société*  
Signature

(30155/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GEMARLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 35.282.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 1999*

«5. L'Assemblée décide de convertir le capital social de 5.000.000,- LUF en 123.946,7624 EUR (cours de conversion 01/01/99, 1,- Euro = 40,3399 francs luxembourgeois), avec effet rétroactif au 01/01/99.

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social pour un montant de 1.053,2376 EUR.

Cette augmentation de capital est donc libérée moyennant l'incorporation des réserves libres à concurrence de 1.053,2376 EUR (soit pour information 42.487,- LUF).

L'Assemblée fixe le capital social à 125.000,- EUR, représenté par 5.000 actions d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune et décide de modifier en conséquence l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille Euro (125.000,- Euro), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune.»

L'assemblée charge l'Administrateur-Délégué de procéder aux formalités légales nécessaires.»

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30156/730/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GIORGETTI CARLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 22.500.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1999.

*Pour GIORGETTI CARLO, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30160/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GENERALUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 25.819.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 1999, actée sous le n° 241/99 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(30157/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GERON S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 57.280.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la société  
Signature*

(30159/506/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GROUP 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 17.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30162/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GT PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 59.651.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1999, vol. 313, fol. 48, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 1999.

*GT PROMOTIONS, S.à r.l.*

(30163/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GUARDIAN AUTOMOTIVE-E S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaaschberg.  
R. C. Luxembourg B 39.475.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

*J.-P. de Bonhome  
Un mandataire  
Directeur*

(30164/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**INFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 61.631.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1999, vol. 525, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(30197/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GAEDS, GUARDIAN AUTOMOTIVE EUROPE DEVELOPMENT & SERVICES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 57.266.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30165/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GUARDIAN EUROPE FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 62.662.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30168/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GUARDIAN GERMANY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 50.983.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30169/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GUARDIAN GLASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 62.403.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30170/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GUARDIAN GLASS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 40.860.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
*Un mandataire*  
Directeur

(30171/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**GUARDIAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 61.341.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
Un mandataire  
Directeur

(30172/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GUARDIAN LUXGUARD I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 17.385.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
Un mandataire  
Directeur

(30173/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GUARDIAN LUXGUARD II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.  
R. C. Luxembourg B 27.249.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

J.-P. de Bonhome  
Un mandataire  
Directeur

(30174/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**IKALOË S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 45.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG  
Signature

(30187/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**IKALOË S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 45.217.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 24 février 1999 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 3 novembre 1998 de M. Rory Malcolm Cullinan au poste d'Administrateur en remplacement de M. Yvan Juchem, Administrateur démissionnaire, dont il terminera le mandat.

*Pour le Conseil d'Administration*  
F. Ullman Hamon R.M. Cullinan  
Administrateur Président

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30188/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**HAUSSMANN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.104.

## EXTRAITS

Par décision du Conseil d'Administration lors de la réunion du 3 janvier 1996, les décisions suivantes ont été prises:  
- Le Conseil d'Administration prend bonne note de la démission de M. Claude Janssen aux fonctions d'Administrateur;  
- En son remplacement, le Conseil d'Administration décide de nommer un nouvel Administrateur en la personne de M. Edmond de la Haye Jousselein qui terminera le mandat de son prédécesseur.  
- Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer M. Claude Janssen aux fonctions d'Avisor.  
Fait à Luxembourg, le 29 juin 1999.

Pour HAUSSMANN HOLDINGS S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30175/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**HAUSSMANN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.104.

## EXTRAITS

Par décision du Conseil d'Administration lors de la réunion du 25 février 1998, les décisions suivantes ont été prises:  
- Le Conseil d'Administration prend bonne note de la démission de M. Claude Janssen aux fonctions d'Advisor;  
- En son remplacement, le Conseil d'Administration décide de nommer un nouvel Advisor en la personne de M. Christophe Gruninger.  
- Le Conseil d'Administration de HAUSSMANN HOLDINGS S.A. se compose désormais comme suit:  
- M. Louis Amédée de Moustier  
- M. André Bordier  
- M. Edmond de la Haye Jousselein  
- M. Beat Notz  
- M. Pierre Mirabaud  
- M. Alberto Foglia  
- M. Nicholas Clive Worms  
- M. Antoine Labbe  
- M. Christian Stucki  
Fait à Luxembourg, le 29 juin 1999.

Pour HAUSSMANN HOLDINGS S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 517, fol. 67, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30176/744/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**INDUSTRIAL RE MUSINI.**

Siège social: L-2633 Senningerberg.  
R. C. Luxembourg B 36.702.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 1999*

*Quatrième résolution: Nominations statutaires*

A) Les mandats d'Administrateur:

1. de la société MUSINI VIDA SOCIEDA ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS, représentée par M. Mariano Duro Fernandez,
  2. de la société INTERBOLSA S.A., représentée par M. Ildefonso Mulas Lopez,
  3. de M. Carlos Rios Puron,
  4. de la société MUSINI S.A. représentée par M. Alvaro Munoz Lopez,
  5. de la société SERVIFINANZAS S.A. représentée par M. José Antonio Carro Del Castillo,
  6. de la société SOGECORE S.A. représentée par M. Jean Thilly ou M. Gilles Coremans
- prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Ramon Samano Bustamante de son poste d'Administrateur, et le remercie pour sa contribution au développement de la société.

L'Assemblée charge le Conseil d'Administration de proposer un nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Ramon Samano Bustamante.

b) Suite à la décision du Réviseur d'Entreprises COOPERS & LYBRAND de transférer ses activités à une autre société, l'Assemblée décide de ne pas renouveler son mandat.

L'Assemblée décide à l'unanimité de confier à la société PricewaterhouseCoopers le mandat de Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30196/689/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**IMMOBILIERE DU PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 51.596.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1999 que Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L) et Monsieur René Schmitter, Licencié en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Paul Laplume et Franz Prost, démissionnaires.

Luxembourg, le 28 juin 1999.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30192/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**IMMOBILIERE DU PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 51.596.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau . . . . . CHF (21.689,81)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1999.

Signature.

(30193/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**IMMOBILIERE DU PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 51.596.

Modification suivante concernant la société IMMOBILIERE DU PORT S.A., société anonyme ayant son siège social au 35, rue Glesener à Luxembourg, inscrite section B numéro 51.596:

*Conseil d'administration*

A biffer: Monsieur Franz Prost  
Monsieur Paul Laplume

A inscrire: Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange  
Monsieur René Schmitter, licencié en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juin 1999.

Pour réquisition  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30194/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**IMMOSAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 52.693.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

IMMOSAN S.A.  
Signature  
Un administrateur

(30195/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**L'ILE FLEURIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 57, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 45.217.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 1999*

Il résulte de la liste de présence que l'associé unique:

- Mademoiselle Sonia Isabel Da Costa Gouveia, demeurante à Kayl, 44, rue de Schiffflange est présente et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire elle a pris la décision suivante:

Mademoiselle Sonia Isabel Da Costa Gouveia, demeurant à Kayl, 44, rue de Schiffflange est nommée gérante technique en remplacement de Madame Maria Gorete Soares, démissionnaire.

La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante unique.  
Luxembourg, le 20 janvier 1999.

Da Costa.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1999, vol. 524, fol. 36, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30189/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**INVESTIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 39.720.

Le bilan au 30 novembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

INVESTIA S.A.

Signature

*Un administrateur*

(30200/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**INVESTIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 39.720.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 1999*

Il en résulte que:

- La société MONTBRUN FIDUCIAIRE S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Luxembourg est nommée Commissaire de Surveillance et terminera le mandat de la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société Civile, Luxembourg.

Pour réquisition-inscription

INVESTIA S.A.

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30201/518/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**KNIGHTSBRIDGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 27.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juillet 1998*

1. L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 1993, au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995;
2. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1993 au montant de LUF 868.785- au résultat reporté, lequel s'élève dorénavant à LUF 2.003.520,-;
3. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1994 au montant de LUF 212.536- au résultat reporté, lequel s'élève dorénavant à LUF 2.216.056,-;
4. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1995 au montant de LUF 779.051- au résultat reporté, lequel s'élève dorénavant à LUF 2.995.107,-;
5. L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

## 1. Conseil d'administration

- Madame Monique Tommasini, employée privée, demeurant au 43, rue Principale, L-57330 Entringe
- Madame Marie-Rose Lugli, administrateur de sociétés, demeurant au 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3440 Dudelange
- Monsieur Vincent Goy, administrateur de sociétés, demeurant au 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3440 Dudelange

## 2. Commissaire aux comptes

Madame Danielle Castellani, employée privée, demeurant à Kayl.

## 3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1993 au montant de LUF 868.785,- est reporté à nouveau;  
 Le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1994 au montant de LUF 212.536,- est reporté à nouveau;  
 Le bénéfice de l'exercice se terminant au 31 décembre 1995 au montant de LUF 779.051,- est reporté à nouveau.  
 Luxembourg, le 18 juin 1999. Pour KNIGHTSBRIDGE S.A., Société Anonyme  
V. Goy

(30205/501/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ISL, INNOVATIVE SOFTWARELOESUNG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 76, route du Vin.  
 R. C. Luxembourg B 46.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la G.m.b.H. ISL, INNOVATIVE SOFTWARELOESUNG  
 FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30202/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**JD TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4670 Differdange, 64, rue de Soleuvre.  
 R. C. Luxembourg B 28.288.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, vol. 313, fol. 47, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30203/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**JOS. WEIRICH & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3544 Dudelange, 28, rue Jean Wolter.  
 R. C. Luxembourg B 4.638.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

Pour JOS. WEIRICH & CIE, S.à r.l.  
 FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(30204/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**MONTBRETIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
 R. C. Luxembourg B 39.723.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 1999*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la société  
 Signature

(30244/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LOBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.242.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

LOBO S.A.

Signature

*Un administrateur*

(30210/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LOBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.242.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

LOBO S.A.

Signature

*Un administrateur*

(30211/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LOBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 35.242.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 1999*

Il en résulte que:

- L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Marc Mackel, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg, comme membre du Conseil d'Administration et accepte cette démission.

- L'Assemblée nomme en remplacement de Monsieur Maurice Hauptert, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg, comme nouvel administrateur de la Société. Son mandat prendra fin avec celui des autres administrateurs.

Pour réquisition- inscription

LOBO S.A.

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30212/518/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUCARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 45.422.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 mai 1999*

4. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Roland Frère en tant qu'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999. L'Assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Roland Frère pour l'exécution de son mandat. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Miel Celis en tant qu'administrateur. L'Assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Miel Celis pour l'exécution de son mandat.

5. L'Assemblée ratifie la cooptation de la société ASSURISK S.A. en tant qu'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999 en remplacement de Monsieur Roland Frère.

6. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice social 1998 et approuve les affaires traitées avec des Administrateurs ou des Sociétés ou Etablissements dans lesquels certains Administrateurs sont intéressés.

9. L'Assemblée élit Monsieur A. Kessler en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Miel Celis; son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2005. KBC VERZEKERINGEN, SECURLUX et ASSURISK sont reconduits en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de mai 2005.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1999, vol. 524, fol. 97, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30215/730/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LOUVIGNY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 53.537.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

LOUVIGNY HOLDING S.A.

Signature

*Un administrateur*

(30213/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LOUVIGNY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 53.537.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 1999*

Il en résulte que:

- L'Assemblée désigne la société MONTBRUN FIDUCIAIRE S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Luxembourg, comme nouveau Commissaire de Surveillance, qui terminera le mandat de FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Société Civile, Luxembourg. Son mandat prendra fin ensemble avec celui des administrateurs,

Pour réquisition- inscription  
LOUVIGNY HOLDING S.A.

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30214/518/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUX BATISSEUR IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 4, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 47.955.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 1999, vol. 313, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour LUX BATISSEUR IMMOBILIER, S.à r.l.*

Signature

(30216/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**L.B.S., LUXEMBOURG SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender.  
R. C. Luxembourg B 17.020.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1999.

*Pour LUXEMBOURG SERVICE (L.B.S.) S.A.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(30218/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**L.B.S., LUXEMBOURG SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender.  
R. C. Luxembourg B 17.020.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 1999.

*Pour LUXEMBOURG SERVICE (L.B.S.) S.A.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(30217/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LYNX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LYNX S.A., avec siège social à Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen;

constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Aloyse Weirich, alors de résidence à Bettembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1974, publié au Mémorial C de 1974, numéro 133 du 3 juillet 1974;

modifiée suivant acte reçu par le même notaire le 31 janvier 1979, publié au Mémorial C, numéro 136 du 19 juin 1979;

et modifiée suivant acte reçu par le notaire Reginald Neuman alors de résidence à Bascharage, le 9 avril 1986, publié au Mémorial C de 1986, page 8382.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernhard Schwoerer Dr. Ing. demeurant à CH-Stadel.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Kontz, économiste, demeurant à Ehnen.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Guy Waltener, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) De changer la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en EURO (€) avec effet immédiat.

2) D'approuver le cours de change de 1,- EUR = LUF 40,3399 pour tous les points du bilan et du compte des pertes et profits.

3) De changer la valeur nominale des actions de LUF 1.000,- pour chaque actions à EUR 500,- pour chaque action.

4) Augmentation du capital social de la société à concurrence de la somme de mille treize virgule trente et un EUR (€ 1.013,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf EUR (€ 30.986,69) à trente-deux mille EUR (€ 32.000,-) par incorporation au capital d'une somme de 1.103,31 EUR à prélever sur les réserves de la société.

5) Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts. 6) Annulation de l'article 14 des statuts et rénumérotation des articles 15, 16, 17, 18, 19 et 20 des statuts.

7) Modification du premier paragraphe de l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il doit être tenu chaque année une assemblée générale ordinaire dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier soit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de mai à dix heures du matin.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en EUR (€), au cours de LUF 40,3399 pour 1,- Euro, de sorte que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- est converti en 30.986,69 EUR.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la valeur nominale des actions de LUF 1.000,- par action à EUR 500,- par action.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de la somme de mille treize virgule trente et un EUR (€ 1.013,31) pour le porter de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf EUR (€ 30.986,69) à trente-deux mille EUR (€ 32.000,-). Cette augmentation de capital est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital de la somme de 1113,31 EUR prélevée sur les réserves de la société.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par prélèvement sur les réserves de la société, réserves qui résultent d'un bilan arrêté au 31 décembre 1998, dont une copie après avoir été paraphée ne varietur restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Quatrième résolution*

Suite à la prédite augmentation de capital le premier alinéa de l'article 5 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente-deux mille EUR (€ 32.000,-), représenté par soixante-quatre (64) actions de cinq cents EUR (€ 500,-) chacune.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide d'annuler l'article 14 des statuts et de changer la numérotation des articles 15, 16, 17, 18, 19 et 20 des statuts.

*Sixième et dernière résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16. Premier paragraphe.** Il doit être tenu chaque année une assemblée générale ordinaire dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier soit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de mai à dix heures du matin».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à quarante-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 45.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Schwoerer, P. Kontz, G. Waltener, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juin 1999, vol. 841, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 29 juin 1999.

C. Doerner.

(30233/209/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LYNX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1999.

C. Doerner.

(30234/209/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**OST-WEST IMPORT-EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Schiffflange, 17, avenue de la Libération.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le premier juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée dénommée OST-WEST IMPORT-EXPORT, S.à r.l., ayant son siège social à Schiffflange, 17, avenue de la Libération, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juillet 1997.

Cette société a actuellement un capital de 500.000,- LUF (cinq cent mille francs luxembourgeois), représenté par 100 (cents) parts sociales de 5.000,- LUF (cinq mille francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée des associés est présidée par Monsieur Aloyse Hoffmann, commerçant, demeurant à Schiffflange, 20, rue Denis Netgen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saggi, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Madame Natalia Jourieva Kubova, demeurant à Schiffflange, 17, avenue de la Libération.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par l'associé présent et le mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec la procuration pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le Président déclare ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social, sont présents ou représentés à la présente assemblée, qui peut valablement délibérer et décider sur tous les points à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que dès lors la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les associés déclarent par eux-mêmes avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1) Agrément à donner à une cession des parts sociales à un associé.

2) Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), divisé en cents (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, entièrement libérées.

## 3) Divers.

Sur ce, l'assemblée après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris séparément chacune à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée donne son agrément à la cession de trente parts sociales faite par Monsieur Aloyse Hoffmann à Madame Natalia Jourieвна Kubova, préqualifiés, intervenue en date de ce jour aux termes d'un acte de vente de parts sociales sous seing privé.

Suite à ladite les cents parts sociales représentatives du capital social de la société OST-WEST IMPORT-EXPORT, S.à r.l., sont détenus comme suit:

M. Aloyse Hoffmann	50 parts sociales
Mme Natalia Jourieвна Kubova	50 parts sociales
Total:	100 parts sociales

*Deuxième résolution*

Les associés déclarent accepter ces cessions au nom de la société et dispensent les cessionnaires de les faire signifier à la société, déclarant n'avoir entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), divisé en cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, entièrement libérées.»

*Clôture*

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture leur faite et interprétation leur donnée, les membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Hoffmann, N. J. Kubova, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 1999, vol. 117S, fol. 16, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

J. Delvaux.

(30255/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 31.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 1990, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30221/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 31.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 1991, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30222/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 31.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30223/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30224/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30225/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30226/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30227/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30228/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

(30229/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg, le 18 mai 1999*

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale que:

1. L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du commissaire aux comptes, ainsi que les comptes annuels des exercices sociaux 1993, 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998.
2. L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le report à nouveau des résultats des exercices sociaux écoulés.
3. L'Assemblée générale donne, pour les exercices sociaux écoulés, décharge de leurs mandats aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 1999.

Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30230/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXPROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 31.004.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue au siège le 19 avril 1999*

Il résulte des délibérations de l'Assemblée générale que:

1) L'Assemblée générale décide de transférer le siège social à L-1543 Luxembourg-Kirchberg 45, boulevard Pierre Frieden.

2) L'Assemblée générale prend acte de la démission des administrateurs Monsieur Michel Welter et Monsieur Romain Weisen et recompose le Conseil d'administration en nommant: Monsieur Dan Arendt, Président, Monsieur Julien Joseph, administrateur et Monsieur Pierre-Henry Laureyssens, administrateur.

Monsieur Dan Arendt est nommé administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la société.

Le mandat des administrateurs vient à échéance le jour de l'assemblée générale devant se prononcer sur les états financiers de l'exercice 1999.

3) L'Assemblée générale prend acte de la démission du Commissaire aux comptes et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat. Elle décide de nommer Monsieur Eric Mauer comme nouveau Commissaire aux comptes avec effet à ce jour.

Luxembourg, le 14 juin 1999.

J.-P. Boever  
Mandataire

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 7, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30231/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUXMEDICAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 76, Waistroos.  
R. C. Luxembourg B 46.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la S.à r.l. LUXMEDICAL*  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30220/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**LUX. STAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 61.658.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1999, vol. 525, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(30232/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**MJ MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.462.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 1999*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 15 avril 1999.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1999, vol. 523, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Kerger.

(30235/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**OSIRIS PARFUMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

—  
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 21 juin 1999 au siège de la société, les actionnaires ont constaté la démission de M Germain Sybertz en sa qualité d'administrateur.

Décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat.

En remplacement de l'administrateur sortant est nommé:

M. Homan Eshghi Malayerie, commerçant.

Le Conseil d'Administration.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1999, vol. 524, fol. 89, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30236/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**MATECHOC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 39.440.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signature

(30237/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**OAKLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 55.542.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1999, vol. 524, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(30249/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**OAKLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 55.542.

—  
*Assemblée générale ordinaire de la société anonyme, tenue à Luxembourg, le 10 juin 1999*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1) D'enregistrer, de déposer et d'approuver le bilan au 31 décembre 1998 ainsi que les comptes profits et pertes tels qu'ils ont été présentés.

2) De donner décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes.

Le bureau

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1999, vol. 524, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30250/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---



**MENTOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 24.127.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 mai 1999*

L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat se terminant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice social au 31 décembre 1999:

- Madame Bemadette Ritz, employée privée, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Fabien Zuili, employé privé, demeurant à Mont-Saint-Martin,
- Monsieur Marc Backes, employé privé, demeurant à Dudelange.

L'Assemblée décide de nommer comme commissaire VGD LUXEMBOURG, S.à r.l., domiciliée à Luxembourg pour la durée d'une année, son mandat se terminant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice social au 31 décembre 1999.

Certifié sincère et conforme  
MENTOR S.A.  
M. Backes  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 3, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30240/003/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**MENTOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 24.127.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1999, vol. 525, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MENTOR S.A.  
M. Backes  
Administrateur

(30241/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 18.622.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAFTOFINA HOLDING S.A.  
Signature  
Agent domiciliataire

(30245/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**NILACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 21, rue Poincaré.  
R. C. Luxembourg B 42.635.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Probst-Nicoletti      D. Mobley

(30246/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**ORDA-B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 18.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 1999, vol. 524, fol. 60, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Signature.

(30253/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

---

**NOUVELLE GAZEATHERME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 106, rue de Mamer.  
R. C. Luxembourg B 35.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.à r.l. NOUVELLE GAZEATHERME  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30247/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**OLIVI ANTONIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1455 Howald, 19, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 27.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.à r.l. OLIVI ANTONIO  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30251/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**OMNIUM DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 19.148.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 1999*

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Denise Vervaeet et de Monsieur Bernard Ewen ainsi que celui du commissaire aux comptes pour la période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC. ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A., pour la même période.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 1999*

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 4.587.000, représenté par 185.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 4.586.030,21. Pour arriver à un capital de EUR 4.587.000, un montant de EUR 969,79 a été prélevé des résultats reportés.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 mai 1999*

Les membres du conseil d'administration décident de nommer Monsieur Bernard Ewen administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la société  
Signature

(30252/506/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PAR-INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.  
R. C. Luxembourg B 36.406.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 9 juin 1999*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme PAR-INVESTMENTS S.A. tenue à Luxembourg, le 9 juin 1999, que:

- décision a été prise de nommer COMMISSERV, S.à r.l., 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes, avec effet à dater de la présente Assemblée.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1999, vol. 525, fol. 8, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30256/536/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**ORIANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 23.503.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1999*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la société  
Signature

(30254/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PARC-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4605 Differdange, 23, rue A.-Krieps.  
R. C. Luxembourg B 46.677.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 1999, vol. 313, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 2 juillet 1999.

(30257/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 47.873.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 27 mai 1999*

«a) Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Frederick Gabriel de son poste d'Administrateur avec effet à l'issue de ce Conseil. Le Conseil remercie Monsieur Frederick Gabriel pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.

b) Le Conseil décide qu'il y a lieu de coopter Monsieur Claude Stiennon en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel.

c) Le Conseil décide de nommer avec effet à l'issue de ce Conseil, Monsieur Claude Stiennon en remplacement de Frederick Gabriel, en tant que dirigeant (Administrateur-Délégué) de la Société.»

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1999, vol. 524, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30271/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**P.I.M, S.à r.l., PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES MANAGEMENT, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 65.017.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1999, vol. 525, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(30272/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**QUATRO INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 30.917.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration, tenue ne date du 2 juillet 1999 que:

Le siège social de la société a été transféré du L-2449 Luxembourg 18, boulevard Royal, au 8, boulevard Joseph II, B.P. 2383, L-1023 Luxembourg

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 14, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30278/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PARIBAS TRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 29.445.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 1999*

L'Assemblée générale, sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultat de l'application des règles d'arrondi, décide de convertir en Euros le capital social de la société.

Dans le cadre de cette conversion, l'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital par incorporation du résultat reporté d'un montant de 179.050,39 Euros.

L'assemblée générale décide par conséquent de fixer le capital social à EUR 21.250.000,-.

L'article 5, alinéa 1, de statuts de la société se lira donc comme suit:

«Le capital social est fixé à eur 21.250.000,- (vingt et un millions deux cent cinquante mille Euros) représenté par 850.000 actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour copie conforme  
J. Winandy C. Hamer  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. Euro1, fol. 9, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30258/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PARIBAS TRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 29.445.

Les comptes annuels de 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30259/009/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PARIBAS TRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 29.445.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 1999*

L'Assemblée donne mandat d'Administrateur pour une durée de un an renouvelable à Madame Marie Paule Weides, Messieurs Charles Hamer et Joseph Winandy et nomme ERNST & YOUNG en tant que Réviseur d'entreprises pour une période d'un an.

Pour copie conforme  
J. Winandy C. Hamer  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 517, fol. 71, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30260/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RECORDATI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 12.549.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 2, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 1999*

L'assemblée générale a réélu les administrateurs Messieurs Fritz Squindo, Mario Crovetto et Franco Tomasini pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

L'assemblée générale a réélu le commissaire aux comptes Monsieur Paolo Matarazzo pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour RECORDATI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

(30281/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**POPB LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 38.395.

Le bilan au 31 août 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juin 1999.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

(30273/010/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PROFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 29.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.A. PROFI  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30274/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**PUBLICITE ET MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 16.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour la S.A. PUBLICITE ET MEDIA  
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30275/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**REA FIN.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 43.469.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 1999*

*Quatrième résolution: Nominations statutaires*

Le mandat du Réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

*Cinquième résolution: Divers*

Sur la proposition du Conseil d'Administration du 5 mai 1999, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de modifier la devise du capital social en Euro et d'établir toute la comptabilité de la société dans cette devise, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30279/689/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**REINTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 38.985.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1999, vol. 5/7, fol. 2, case 71, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signature

(30282/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RECHEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 50.871.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 1999*

*Troisième résolution: Nominations statutaires*

a) Les mandats de MM. Dirk Degrauwe, Jan Gesquiere et de la société J. VAN BREDA & C° REINSURANCE MANAGEMENT prennent fin à l'issue de cette Assemblée.

Monsieur Dirk Degrauwe ne souhaitant pas se représenter à son poste d'Administrateur, l'Assemblée décide de ne pas renouveler son mandat et décide de nommer en remplacement la société Dirk Degrauwe N.V.

L'Assemblée Générale décide également de reconduite les mandats de Monsieur Jaan Gesquiere et de la société J. VAN BREDA & C° REINSURANCE MANAGEMENT.

Les mandats des Administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises arrivant à expiration, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de la FIDUCIAIRE BILLON pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000.

*Pour la société*  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 1, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30280/689/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RER 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.998.

*Assemblée générale Extraordinaire du 3 février 1999*

Les actionnaires de la société RER 2 SA. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Il a été décidé:

1. Démission et décharge aux administrateurs M. Remy Meneguz et M. Giovanni Vittore et nomination de Melle Sandrine Klusa et Melle Angela Cinarelli en leur remplacement.

2. Transfert du siège social du 26, boulevard Royal, Luxembourg, au 8, boulevard Royal, Luxembourg.

3. Divers

Luxembourg, le 9 février 1999.

*Pour RER 2 S.A.*  
VECO TRUST S.A.  
Société anonyme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1999, vol. 519, fol. 69, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30283/744/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RESTAURANT-PIZZERIA-AUBERGE CHARLY'S GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 2, rue du Golf.  
R. C. Luxembourg B 56.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 1999, vol. 517, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

*Pour la S.à r.l. RESTAURANT-PIZZERIA-AUBERGE*  
CHARLY'S GARE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(30284/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RING IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.784.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1999, vol. 525, fol. 5, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

RING IMMOBILIEN S.A.  
Signatures

*Deux Administrateurs*

(30285/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RUTHERFORD S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.127.

Société anonyme luxembourgeoise constituée suivant acte reçu par Maître Frank Reginald Baden, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 juillet 1975, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 192 du 13 juillet 1975. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 18 juin 1981, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 211 du 7 octobre 1981.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1999.

RUTHERFORD S.A. HOLDING

Société anonyme

Signature

(30291/546/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**RUTHERFORD S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.127.

## EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juin 1999 a renouvelé pour un terme d'une année le mandat d'Administrateur de Messieurs Claude Vinot et Armand Vesin.

Cette Assemblée a également renouvelé pour un terme d'une année le mandat de Commissaire aux comptes de la S.F.C. REVISION, société civile.

Enfin, l'Assemblée a nommé en qualité d'Administrateur, pour un terme d'une année Monsieur Alain Kuentz, cadre de banque, demeurant à F-75044 Paris, en remplacement de Monsieur Elie Baronchelli.

Leurs mandats prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de l'an 2000.

Par ailleurs, et conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée s'est prononcée pour la poursuite de l'activité de la société.

Pour extrait conforme  
RUTHERFORD S.A. HOLDING

Société anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30292/546/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le \* 1999.

**R.P. GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 43.376.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 1999*

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 juin 1999:

Maître Jim Penning, avocat, demeurant à Luxembourg,  
Maître Pierre-Olivier Wurth, avocat, demeurant à Luxembourg,  
Maître Philippe Penning, avocat, demeurant à Luxembourg,  
ont été nommés administrateurs en remplacement de:

- Monsieur Ninon Dalhem,
- Monsieur Emile Wurtz,
- Monsieur Albert Schumacher,
- Monsieur Jean-Marie Auffret,
- Monsieur Nicolas Reveille

Monsieur René Moris a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de:

- KATTON FINANCIAL SERVICES S.A., commissaire aux comptes démissionnaire auquel il est accordé décharge.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle à L-1142 Luxembourg, rue Pierre d'Aspelt au 31, Grand-rue à L-2012 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, vol. 525, fol. 12, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30287/294/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 1999.

**GENERAL CONSULTING 90 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Zithe.

## STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the ninth day of June.  
Before the undersigned Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) SHAPBURG LIMITED, a company existing and organised under the laws of the Virgin Islands, having its registered office at Road Town, Tortola, Virgin Islands,  
duly represented by Mr Ivan Cornet, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 7th, 1999.

2) QUENON INVESTMENTS LIMITED, a company existing and organised under the laws of the Virgin Islands, having its registered office at Road Town, Tortola, Virgin Islands,  
duly represented by Ivan Cornet, prequalified, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 7th, 1999.

3) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, a company existing and organised under the laws of the Virgin Islands, having its registered office at Road Town, Tortola, Virgin Islands,  
duly represented by Ivan Cornet, prequalified, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 7th, 1999.

The proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have drawn up the following Articles of Incorporation of a public limited company which they declare organized among themselves.

**I. Name, Duration, Object, Registered Office**

**Art. 1.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of GENERAL CONSULTING 90 S.A.

**Art. 2.** The corporation is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The object of the corporation is to organise corporation services and operative structures to supply to enterprises, realise projects, studies and corporation organisation, reorganisation and restructuring systems, and to provide corporate advice within the domestic and international context. It may give assistance and co-ordinate transactions such as but not limited to, mergers, divisions, acquisitions and transformations.

The object of the corporation is also the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in accomplishment of its purposes.

**Art. 4.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

**II. Social Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital is set at thirty-three thousand Euro (33,000.- EUR) consisting of three hundred and thirty (330) shares of a par value of one hundred Euro (100.- EUR) per share.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the corporation shall only be in registered form.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors.

The corporation will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the corporation. The corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

Any shareholder (the «Transferor») intending to transfer part of all his shares shall offer his shares by priority to the other shareholders.

The Transferor shall give notice of the proposed transfer in writing to the board of directors of the corporation (the «Transfer Notice»). The Transfer Notice shall specify; (1) the identity of the third party transferee; (2) the number of shares intended to be transferred, and (3) the price and conditions at which the third party transferee wishes to purchase the shares intended for transfer.

Fifteen (15) days after the date of receipt of the Transfer Notice (such date being defined as the Notification Date»), the board of directors shall give to all the other shareholders (each an «Offeree») written notice of receipt of the Transfer Notice and the details thereof.

Thirty (30) days after the Notification Date the board of directors shall give to all the Offerees written notice of the total number of shares on offer (the «Transfer Shares», including, as the case may be, the shares put on offer by any Offeree), and shall invite each and any Offeree to purchase the Transfer Shares at the price and conditions specified in the Transfer Notice, by giving irrevocable written notice (a «Purchase Notice») to be received by the corporation sixty (60) days after the Notification Date. Each Offeree shall be invited to acquire the amount of Transfer Shares in proportion to his respective holding of shares in the corporation, and shall be entitled to take up the entire amount of Transfer Shares so offered to him. Any Offeree failing to serve a Purchase Notice as aforesaid shall not be entitled to acquire any Transfer Shares. The Purchase Notice must further indicate the amount of Transfer Shares which the Offeree in question irrevocably shall accept to purchase if one or several Offerees do(es) not exercise his pre-emptive rights (the «Maximum Shares «).

The non-exercise by any Offeree of his pre-emptive rights shall proportionally increase the pre-emptive rights of the other Offerees within the limit of the Maximum Shares indicated in the purchase Notice.

If there is an excess of Transfer Shares vis-à-vis the total aggregate number of Maximum Shares, the Transferor(s) shall be free to sell all the Transfer Shares to the third party transferee, at the price and conditions specified in the Transfer notice. If third party transferee is not willing to acquire all the Transfer Shares at the price and conditions specified in the Transfer Notice, in case the Transfer Shares belong to several Transferors, the allocation shall be made on prorata basis by the board of directors.

### III. General meetings of Shareholders

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the corporation. The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least 20 % of the corporation's share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Friday in May at 9.00 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or telefax.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

### IV. Board of Directors

**Art. 9.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the corporation. The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing,

by cable, telegram, telex or telefax, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or telefax, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, or by two directors.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the corporation, as well as the representation of the corporation in relation with this management, may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is submitted to prior authorisation of the general meeting of shareholders. The corporation may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The corporation will be bound by the joint signature of two directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

#### **V. Supervision of the corporation**

**Art. 14.** The operations of the corporation shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

#### **VI. Accounting year, Balance**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December 31st.

**Art. 16.** From the annual net profits of the corporation, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the corporation as stated in article 5 hereof or as increased or reduced, from time to time, as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

#### **VII. Liquidation**

**Art. 17.** In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

#### **VIII. Amendment of the Articles of Incorporation**

**Art. 18.** These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended.

#### **IX. Final clause - Applicable law**

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on companies and amendments thereto.

##### *Transitory dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December one thousand nine hundred and ninety-nine.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in the year two thousand.

##### *Subscription and payment*

The subscribers have subscribed as mentioned hereafter:

1) SHAPBURG LIMITED, prenamed, one hundred and thirty shares . . . . .	130
2) QUENON INVESTMENTS LIMITED, prequalified, one hundred shares . . . . .	100
3) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, prequalified, one hundred shares . . . . .	100
Total: three hundred and thirty shares . . . . .	330

All the shares have been entirely paid in, so that the amount of thirty-three thousand Euro (33,000.- EUR) is as of now available to the corporation, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of its formation, are estimated at approximately seventy thousand Luxembourg francs (70,000.- LUF).

#### *General meeting of shareholders*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three and the number of statutory auditors at one.
2. The following persons are appointed directors:
  - a) SHAPBURG LIMITED, prequalified;
  - b) QUENON INVESTMENTS LIMITED, prequalified
  - c) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, prequalified.
3. The following person is appointed statutory auditor:  
THEMIS AUDIT, residing in Abbott Building, Main Street, PO Box 3186, Tortola, British Virgin Islands.
4. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year one thousand nine hundred and ninety-nine.
5. The address of the Corporation is set at 38-40, rue Ste-Zithe, L-2763 Luxembourg.
6. The general meeting, according to article 60 of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended, authorizes the board of directors to delegate the daily management of the corporation and the representation of the corporation in relation with this management to any of its members.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le neuf juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

- 1) SHAPBURG LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, dûment représentée par M. Ivan Cornet, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 7 juin 1999;
- 2) QUENON INVESTMENTS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, dûment représentée par M. Ivan Cornet, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 7 juin 1999;
- 3) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, dûment représentée par M. Ivan Cornet, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 7 juin 1999.

Les procurations signées ne varientur par tous les comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, aux termes de la capacité avec laquelle elles agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit:

#### **I. Nom, Durée, Objet, Siège Social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de GENERAL CONSULTING 90 S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** L'objet de la société est l'organisation de services aux sociétés et de structures de fonctionnement à fournir à des entreprises, la réalisation de projets, études et systèmes d'organisation, de réorganisation et de restructuration de sociétés, et la fourniture de conseils sociétaires dans le contexte national et internationale. Elle pourra fournir une assistance et coordonner des opérations financières extraordinaires comme, mais de manière non limitative, des fusions, scissions, acquisitions et transformations.

L'objet de la société consiste également dans la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-trois mille Euros (33.000,- EUR), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Tout actionnaire (le «Cédant») ayant l'intention de transférer une partie de la totalité de ses actions offrira ses actions par priorité aux autres actionnaires.

Le Cédant notifiera le transfert proposé par écrit au conseil d'administration de la société (la «Notification du Cédant»). La Notification du Cédant spécifiera; (1) l'identité de la partie tierce cessionnaire; (2) le nombre d'actions visées par le transfert, et (3) le prix et les conditions auxquels la partie tierce cessionnaire souhaite acheter les actions visées par le transfert.

Quinze (15) jours après la date de réception de la Notification du Transfert (cette date étant définie comme la «Date de Notification»), le conseil d'administration donnera à tous les autres actionnaires (chacun un «Destinataire de l'Offre») une notification écrite de la réception de la Notification du Transfert et les détails s'y attachant.

Trente (30) jours après la Date de Notification le conseil d'administration donnera à tous les Destinataires de l'offre une notification écrite du nombre total d'actions offertes (les «Actions Transférées», y compris, si tel est le cas, les actions offertes par un Destinataire de l'offre), et invitera chacun et tous les Destinataires de l'offre à acheter les Actions Transférées au prix et aux conditions spécifiés dans la Notification du Transfert, en donnant une notification écrite irrévocable (une «Notification d'Achat») à être reçue par la société soixante (60) jours après la Date de Notification. Chaque Destinataire de l'Offre sera invité à acquérir le nombre d'Actions Transférées en proportion avec sa détention respective d'actions dans la société, et aura droit d'acheter l'entièreté des Actions Transférées qui lui sont offertes. Tout Destinataire de l'offre ne transmettant pas une Notification d'Achat, telle que décrite précédemment, ne sera pas en droit d'acquérir des Actions Transférées. La Notification d'Achat doit, en outre, indiquer le nombre d'Actions Transférées que le Destinataire de l'offre en question accepte irrévocablement d'acheter si un ou plusieurs Destinataires de l'offre n'exercent pas leur droit de préemption (le «Nombre Maximal d'Actions»).

Le non-exercice par tout Destinataire de l'offre de ses droits de préemption augmentera proportionnellement les droits de préemption des autres Destinataires de l'offre dans la limite du Nombre Maximal d'Actions indiqué dans la Notification d'Achat.

S'il y a un excès d'Actions Transférées vis-à-vis de la totalité du Nombre Maximal d'Actions, le Cédant sera libre de vendre toutes les Actions Transférées à la partie tierce cessionnaire, au prix et aux conditions spécifiés dans la Notification du Transfert. Si la partie tierce cessionnaire n'a pas la volonté d'acquérir toutes les Actions Transférées au prix et aux conditions spécifiées dans la Notification du Transfert, dans le cas où les Actions Transférées appartiennent à plusieurs Cédants, l'allocation sera faite au prorata par le Conseil d'Administration.

## III. Assemblées générales des Actionnaires

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la société, régulièrement constituée, représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de mai à 9.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

#### IV. Conseil d'Administration

**Art. 9.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué, avec ou sans motif, à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, être déléguées à

un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

#### **V. Surveillance de la société**

**Art. 14.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

#### **VI. Exercice social - Bilan**

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve atteindra dix pour cent (10 %) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel que augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **VII. Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### **VIII. Modification des statuts**

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

#### **IX. Dispositions finales - Loi applicable**

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en l'an deux mille.

##### *Souscription et libération*

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1) SHAPBURG LIMITED, prénommée, cent trente actions . . . . .	130
2) QUENON INVESTMENTS LIMITED, prénommée, cent actions . . . . .	100
3) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, prénommée, cent actions . . . . .	100
Total: trois cents actions . . . . .	330

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente-trois mille Euros (33.000,- EUR) est dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont évalués à environ soixante-dix mille francs luxembourgeois (70.000,- LUF).

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.

2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

a) SHAPBURG LIMITED, prénommée;

b) QUENON INVESTMENTS LIMITED, prénommée;

c) LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, prénommée.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

THEMIS AUDIT, demeurant à Abbott Building, Main Street, PO Box 3186, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

5. L'adresse de la société est établie au 38-40, rue Ste-Zithe, L-2763 Luxembourg.

6. L'assemblée générale, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Cornet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 1999, vol. 117S, fol. 31, case 5. – Reçu 13.313 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1999.

F. Baden.

(30378/200/480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1999.

### **ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

#### STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the seventeenth of June.

Before Maître Andre-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., a company with registered office in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, here represented by Mr Carl Speecke, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 17, 1999.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party has incorporated a société à responsabilité limitée, the Articles of which she has established as follows:

#### **Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on sociétés à responsabilité limitée and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the unipersonnelle status of the Company.

**Art. 2.** The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, through subsidiaries and/or branches and through permanent or temporary establishments, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a Société de Participations Financières according to the applicable provisions.

It may more specifically use its funds for the creation, the management, the development of a portfolio consisting of any securities and patents, of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, or by option to purchase and any other way whatever of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer exchange or otherwise, develop these businesses and patents, contract loans with or without guarantee, grant to the companies, in which it has direct participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

**Art. 3.** The Company is incorporated under the name of ESTIM LUX, S.à r.l.

**Art. 4.** The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 5.** The Company is constituted for an undetermined period.

## **Title II.- Capital- Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) Euros (EUR), represented by one hundred and twenty-five (125) shares of a par value of one hundred (100.-) Euros (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 7.** Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

## **Titre III.- Management**

**Art. 8.** The Company is managed by one or more managers, appointed and revoked by the sole member or, as the case may be, the members.

Managers may vote by letter, telegram, telex, telefax or by any written means.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters predetermined by the manager(s).

Managers or third parties should be able to represent one or more other manager(s) at managers' meetings.

## **Titre IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 9.** The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

## **Titre V.- Financial year - Balance sheet - Distributions**

**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

**Art. 11.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five per cent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

## **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

## **Titre VII.- General provisions**

**Art. 13.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### *Subscription and payment*

All the shares have been entirely subscribed by CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) Euros (EUR) is, as of now, at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

*Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 1999.

*Valuation*

For registration purposes the corporate share capital is valued at five hundred four thousand two hundred and forty-nine (504,249.-) Luxembourg francs.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about fifty thousand (50,000.-) Luxembourg francs.

*Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following are appointed managers of the company for an undefined period and with power to bind the Company by their joint signatures:

- Mr Hans De Graaf, private employee, residing in Mamer,
- Mr Carl Speecke, private employee, residing in Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the Appearer's proxy holder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-sept juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., une société avec siège social à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, ici représentée par Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 17 juin 1999.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La Société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger, soit par l'intermédiaire de filiales et/ou de succursales, soit par l'intermédiaire d'établissements permanents ou temporaires, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme Société de Participations Financières.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, emprunter avec ou sans garantie, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de ESTIM LUX, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.  
Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

## **Titre II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) Euros (EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) Euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

## **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoir, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

## **Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

## **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

## **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

## **Titre VII.- Dispositions générales**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

### *Souscription et libération*

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l., préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de douze mille cinq cents (12.500,-) Euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 1999.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à cinq cent quatre mille deux cent quarante-neuf (504.249,-) francs luxembourgeois.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinquante mille (50.000,-) francs luxembourgeois.

*Résolutions*

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par leur signature conjointe:

- Monsieur Hans De Graaf, employé privé, demeurant à Mamer,
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Speecke, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1999, vol. 117S, fol. 50, case 12. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1999.

A. Schwachtgen.

(30376/230/270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1999.

**FINANDEUX S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 16, rue E. Ruppert.

## STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the eighteenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- WATERSIDE FINANCIAL LTD, incorporated under British Virgin Islands Law and having its registered office at Skelton Building, Road Town Tortola, Mam Street, P.O. box 3136, British Virgin Islands.

2.- Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, residing in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

Both of them hereby represented by Mr Jean-Philippe Fiorucci, employee, residing in Luxembourg, undersigned, by virtue of proxies given under private seal.

The party sub 1.- acting as founder and the party sub 2.- acting as subscriber of the company.

The aforesaid proxies, being initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which they declared to organize among themselves.

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg S.A. is hereby formed under the name FINANDEUX S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however, without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros), represented by 310 (three hundred and ten) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant repurchases with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on April 1st and closes on March 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the 2nd Tuesday in the month of September at 10.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at another place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on March 31, 2000.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

1.- WATERSIDE FINANCIAL LTD, predesignated, three hundred and nine shares . . . . .	309
2.- Gérard Becquer, prenamed, one share . . . . .	<u>1</u>
Total: three hundred and ten shares . . . . .	310

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100 % (one hundred per cent) , and therefore the amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) is as now at the disposal of the Company FINANDEUX S.A., proof of which has been duly given to the notary.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about sixty thousand Luxembourg francs.

#### *Extraordinary general meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

#### *First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

The following are appointed Directors:

- 1.- Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, residing in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
- 2.- Mr Pascal Roumiguie, employée, residing in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
- 3.- Mrs Marie-Hélène Claude, employée, residing in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at March 31, 2000.

*Second resolution*

Is elected as auditor:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., having its registered office in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at March 31, 2000.

*Third resolution*

The address of the Company is fixed in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

*Prevailing language*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- WATERSIDE FINANCIAL LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Skelton Building, Road Town Tortola, Main Street, P.O. box 3136, Iles Vierges Britanniques.

2.- Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

Tous deux ici représentés par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Le comparant sub 1.- agissant comme fondateur et le comparant sub 2.- agissant comme souscripteur de la société.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: FINANDEUX S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce, jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier avril et finit le 31 mars.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de Septembre à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 mars 2000.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- WATERSIDE FINANCIAL LTD, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Gérard Becquer, prénommé, une action	<u>1</u>
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100 % (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante mille francs luxembourgeois.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
- 2.- Monsieur Pascal Roumiguie, employé privé, demeurant à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
- 3.- Madame Marie-Hélène Claude, employée privée, demeurant à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 mars 2000.

#### *Deuxième résolution*

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, est nommée commissaire.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 mars 2000.

*Troisième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statuaire.

*Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-P. Fiorucci, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 1999, vol. 117S, fol. 54, case 10. – Reçu 12.505 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1999.

J. Elvinger.

(30377/211/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1999.

**HOME INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8184 Kopstal, 9, rue de Luxembourg.

**STATUTS**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre juin.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1) Monsieur Patrick Colle, employé privé, demeurant à L-9454 Fohren, 2, rue J.B. Zewen;

2) Monsieur Nico Marechal, entrepreneur, demeurant à L-9189 Vichten, 1, rue um Knapp.

Lesquels ont requis le notaire instrumentaire de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

Elle s'occupera aussi de la vente de maisons et autres constructions préfabriquées de même que la vente d'éléments préfabriqués et matériaux de constructions en rapport avec l'activité principale.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à en faciliter le développement.

La société a encore pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou pour toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou par toute autre manière, d'actions, d'obligations et tous autres titres de quelque nature, et la propriété, l'administration, le développement et la surveillance de son portefeuille.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de HOME INVEST, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à L-8184 Kopstal, 9, rue de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1) Monsieur Patrick Collé, préqualifié, deux cent cinquante parts	250
2) Monsieur Nico Maréchal, préqualifié, deux cent cinquante parts	250
Total: cinq cents parts	500

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, sous peine de forclusion.

**Art. 10.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 13.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre prochain.

**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Réunion des associés*

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme:

a) gérant technique Monsieur Nico Maréchal, préqualifié.

b) gérant administratif Monsieur Patrick Collé, préqualifié.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de sa constitution, s'élève à environ trente mille francs (30.000.-).

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Collé, N. Maréchal, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 7 juin 1999, vol. 600, fol. 20, case 8. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 1999.

F. Unsen.

(30379/234/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1999.